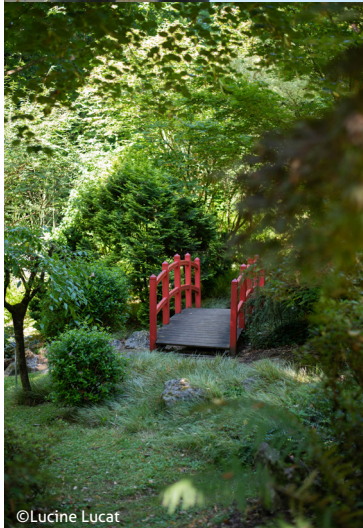


# NOS VISITES GUIDÉES

À apprécier sur une demi-journée ou au cours d'un séjour complet



## MONT DE MARSAN D'HIER À AUJOURD'HUI

Fondée au Moyen-Âge autour de ses trois rivières, Mont de Marsan était la principale ville fortifiée des Landes, comme en témoigne encore aujourd'hui le donjon Lacataye. Plongez au gré des commentaires du guide conférencier et laissez-vous conter Mont de Marsan : la visite vous emmènera à travers le quartier médiéval, ses remparts, ses maisons romanes, puis l'église de la Madeleine mais aussi ses hôtels particuliers. De nombreux arrêts vous permettront d'admirer les différents points de vue et façades comme témoins de l'Histoire de la ville à travers les siècles. Vous profiterez également du panorama sur la confluence où l'on vous narrera le passé de l'ancien port fluvial.



**Lieux de départ :**  
Office de Tourisme  
1 Place Charles de Gaulle



1h30



1,8 km

## AU CŒUR DES ARÈNES DU PLUMAÇON

Partez à la découverte de ce haut lieu culturel et festif. Vous ne serez pas spectateur de cette visite mais plutôt acteur au cœur des coulisses des arènes : de l'esplanade au patio de caballos, de la piste aux gradins, en passant par la chapelle et les corrales, vous vivrez l'épopée des acteurs de la tauromachie et de la course landaise comme si vous y étiez ! Labellisées « Patrimoine du XXe siècle » pour leur intérêt architectural, les arènes vibrent principalement en juillet pendant les fêtes de la Madeleine, en l'honneur de la Sainte-Patronne de la ville.



**Lieux de départ :**  
Place des Arènes



1h30



Sur place

## L'ÉVEIL DES SENS AU PARC JEAN RAMEAU

Vous aimeriez que tous les secrets du Parc Jean Rameau vous soient dévoilés ? Alors il est temps de venir profiter de la visite proposée par notre guide. Il partagera avec vous ses connaissances et vous dira tout de l'histoire du parc, de ses plantes, de ses arbres, de ses jardins... Venez donc savourer ce doux bol d'oxygène en cœur de ville et qui sait, peut-être qu'à la fin de cette visite, vous aurez de nouvelles envies de jardinage, d'aménagement paysager voire même de création d'un rucher !



**Lieux de départ :**  
Office de Tourisme  
1 Place Charles de Gaulle



1h30



1,8 km

# NOS VISITES GUIDÉES

Les informations à connaître

## TARIFS TTC

## Mini Groupes

Jusqu'à 15 personnes

## Groupes

à partir de 16 personnes

Forfait de base

60,00€

90,00€

Forfait dimanches

75,00€

112,50 €

Forfait jours fériés et soirées (à partir de 21h00)

90,00€

135€

## Informations pratiques

### PRESTATION

L'OTCA propose des visites guidées pour les groupes toute l'année sur réservation. Des guides conférenciers agréés par le Ministère du Tourisme, titulaires de cartes professionnelles, effectuent les commentaires et l'encadrement du groupe. Aucune visite guidée ne sera proposée les 25 décembre, 1er Janvier et 1er Mai.

La durée de la visite guidée sera celle mentionnée dans le bulletin de réservation préalablement établi. En cas de visite écourtée le jour-même, la totalité du montant prévu sera due.

### LANGUES

Toutes les visites guidées sont proposées en français. Certaines visites guidées peuvent être proposées en langues étrangères sur demande, sous réserve de la disponibilité des guides.

### CAPACITE DU GROUPE

Les visites guidées à pied sont prévues pour 35 personnes maximum pour des raisons de confort d'écoute. Une tolérance de 5 personnes supplémentaires peut être admise.

### LIEU DE RENDEZ-VOUS

Le lieu de rendez-vous avec le guide est mentionné sur le contrat de réservation, sauf indications contraires. Le client doit se présenter le jour précisé et aux heures indiquées sur le contrat de réservation.

### ACCESSIBILITE

Certaines visites guidées comportent quelques difficultés pour les personnes à mobilité réduite. Le client doit donc préciser la composante du groupe et ses capacités, du fait que les visites guidées se font à pied, et recommander aux participants le port de soulier plats et confortables.

### VALIDATION DE RESERVATION

Toute visite guidée ne sera définitivement réservée qu'à réception, d'une part, d'un acompte de 30 % de la totalité de la prestation, d'autre part, du contrat de réservation de visite guidée dûment daté et signé par le client.

### MODIFICATION DE LA VISITE GUIDEE

Toute modification concernant les caractéristiques de la visite (horaires, nombre de personnes, etc.) doit être transmise à l'Office de Tourisme le plus tôt possible et sera prise en compte sous réserve de la disponibilité et capacité du guide.

### RETARD DU GROUPE

En cas d'arrivée différée, le client doit impérativement prévenir l'OTCA par téléphone au 05 58 05 87 37. Le guide reste en attente du groupe pendant la première demi-heure suivant l'heure de rendez-vous.

En cas de retard du client, le temps de visite sera écourté proportionnellement à la durée du retard accumulé, ou sous la réserve de disponibilité et de l'accord du guide, la visite pourra être rallongée d'une demi-heure maximum.

### ANNULATION

Annulation du fait du groupe : En cas d'annulation, le client doit impérativement prévenir l'OTCA par écrit (courrier, fax, mail) dans les meilleurs délais. Si l'annulation s'effectue plus de 72 heures avant la date de visite prévue, seul l'acompte versé sera conservé. Si l'annulation s'effectue moins de 72 heures avant la date de visite prévue ou si le groupe ne se présente pas, la totalité du montant de la prestation sera due.

Annulation du fait de l'OTCA : En cas de force majeure, d'évènements indépendants de notre volonté (intempéries, mesure de sécurité...) remettant en cause le bon déroulement de la prestation, l'OTCA se réserve le droit d'annuler la visite guidée. Le client pourra alors :

- soit résilier sa réservation et obtenir le remboursement des sommes versées.
  - soit accepter que la visite guidée soit reconduite à une date ultérieure.
- Aucun dédommagement ne pourra être réclamé par le groupe pour inexécution dommageable, s'agissant d'un cas de force majeure.

### REGLEMENT DU SOLDE

Sauf accord préalable, la totalité du paiement est à effectuer en parallèle de la signature du contrat de réservation. Le règlement pourra s'effectuer soit par chèque à l'ordre du Trésor Public, soit par chèque vacances ANCV, soit par virement bancaire.

## POUR TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT OU RÉSERVATION



**Paule Forment**

✉ [groupes@visitmontdemarsan.fr](mailto:groupes@visitmontdemarsan.fr)

☎ 05.58.05.87.37 / 06.88.73.97.71

OFFICE DE TOURISME DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE MONT DE MARSAN AGGLO

N°SIRET 751 422 494 000 29 - Code APE 7990Z

Immatriculation IMO40140001

Garantie Financière apportée par PM Conseils et Assurances

Forme juridique sous EPIC

Siège social : 1, place Charles de Gaulle 40000 Mont de Marsan

[www.visitmontdemarsan.fr](http://www.visitmontdemarsan.fr)